ÉCOLE SPÉCIALE

D'ARCHITECTURE

SÉANCE D'OUVERTURE

1873-74

PRÉSIDENCE DE M. ALFRED KŒCHLIN-SCHWARTZ (DE MULHOUSE)

EN L'ABSENCE DE **M. H. LABROUSTE,** MALADE.

PARIS

SIÉGE DE L'ÉCOLE :

136, Boulevard Montparnasse, 136.

ÉCOLE SPÉCIALE

D'ARCHITECTURE

ÉCOLE SPÉCIALE

D'ARCHITECTURE

SÉANCE D'OUVERTURE

1873-74

PRÉSIDENCE DE M. ALFRED KŒCHLIN-SCHWARTZ (DE MULHOUSE)

EN L'ABSENCE DE **M. H. LABROUSTE**, MALADE.

PARIS

SIÉGE DE L'ÉCOLE :

136, Boulevard Montparnasse, 136.

ÉCOLE SPÉCIALE

D'ARCHITECTURE

1873-74

SÉANCE D'OUVERTURE

La huitième ouverture de l'École spéciale d'Architecture s'est faite au siége de l'École, le lundi 10 novembre 1873.

M. Kœchlin-Schwartz, président du Conseil d'administration occupe le fauteuil. Il est assisté de MM. Émile Trélat, directeur de l'École; Bessin, trésorier de l'œuvre; Charles Chipiez, secrétaire de la direction; du conseil de l'École, à l'exception de M. Courcelle-Seneuil de la Société d'économie politique et M. Bardoux, député, empêchés.

On remarquait en outre sur l'estrade : MM. Guillaume, directeur de l'École des Beaux-Arts, Pellechet, architecte, Trélat père, membre du Conseil municipal, Love, directeur du chemin de fer des Charentes, Michaud, Mensat et Croiseau du Conseil des travaux à la Préfecture de la Seine, de Carcanec, maire du IIe arrondissement, Dopfeld, maire du IIIe arrondissement, Ory, adjoint du XIVe arrondissement, Menu de Saint-Mesmin, directeur de l'École normale d'Auteuil, Phil. Burty, Lasnier, Cabet et Oliva sculpteurs, etc., enfin MM. les Professeurs de l'École : Émile Boutmy, Chabat, de Dion, Deherain, Denise, Janssen, de l'Institut, Landrin, Lartet, Muller, Simonet, Thierry-Ladrange, docteur Ulysse Trélat, etc., etc.

A une heure et demie, M. le Président ouvre la séance et prononce les paroles suivantes :

Messieurs,

Nous devions avoir l'honneur d'être présidés aujourd'hui par M. Henri Labrouste. Des souffrances vives retiennent au lit le grand artiste qui a bien voulu présider cette année notre concours de sortie et donner ainsi à l'École Spéciale d'Architecture un précieux témoignage de la sympathie qu'il porte à son enseignement. C'est avec une profonde tristesse que nous avons dû renoncer à une présidence qui donnait un éclat nouveau à cette séance. Nous faisons tous ici des vœux pour que la santé de M. Labrouste se rétablisse promptement. Nos regrets sont aujourd'hui très-profonds et le Conseil de l'École a cru être l'interprète des sentiments de toute cette réunion en ne remplaçant pas M. Labrouste à la présidence de cette ouverture. Ce fauteuil était à lui, il reste à lui. Au nom de notre Conseil et pour la forme seulement, je l'occuperai afin de diriger la séance.

Je donne la parole à Monsieur le Directeur de l'École.

M. Emile Trélat s'adresse ainsi à l'auditoire :

Messieurs,

C'est un trait remarquable des Écoles libres que la nécessité où elles se trouvent d'évoluer sans cesse.

Quand on observe la vie des Institutions officielles, des grandes Écoles de l'État, ce qui frappe d'abord, c'est la notabilité du lieu, la solennité de l'allure et le formalisme de l'action. Puis, derrière ces apparences imposantes, on découvre les marques d'une organisation pleine. Le mécanisme est correct, les organes sont amples, l'engrenage est ponctuel et l'ensemble fonctionne avec une rectitude et une constance singulières. En face de cet appareil, on pense involontairement à ces puissants outils de l'Industrie moderne, qui passent et repassent silencieux entre deux glissières luisantes et qui tranchent sans dévier, les plus durs matériaux. On admire l'ampleur du mouvement, la sûreté du trait et la précision du débit, tandis que la structure, la forme et les qualités propres de la matière élaborée s'effacent sous l'empreinte invariable de l'outil. Comme l'engin industriel rigoureusement pris dans sa voie géométrique, l'École officielle est un organisme uniquement préparé pour servir une formule ou une doctrine littéralement définies. Elle n'a rien à subir du dehors. Elle se suffit à elle-même. Son régime est fixe. Sa vertu est de ne se laisser ni entamer, ni discuter. C'est la stricte surveillance de son propre fonctionne-

ment intérieur qui fait sa sécurité, et la perfection de son entretien qui enfante ses succès.

Toute autre est l'École libre. Elle occupe peu de place dans l'espace. Sa tenue qui ne vise qu'à la décence n'atteint jamais la majesté. Son action dépasse aisément le cadre des formalités. Son organisme est élastique. Ses rouages sont nombreux; mais elle en change volontiers; et son fonctionnement donne à sa marche une allure ondulée qui trahit l'intervention d'un moteur complexe. Voulez-vous encore ici placer une image, Messieurs? Observez en pleine mer le bateau qui tend au but en tenant la vague. Qui ne voit dans sa marche l'action simultanée de la machine qui le pousse et du fluide qui le porte? Comme le vaisseau sur son sillon mobile, l'École libre garde en elle son moteur : *c'est son enseignement*; comme lui, elle a sa boussole : *c'est la formule de cet enseignement*; comme lui, elle a son support externe, d'où dépend son équilibre : *c'est le milieu intellectuel, où s'est exprimé le besoin qui l'a fait naître.* Aussi, Messieurs, contrairement à l'École d'État, l'École libre a-t-elle pour condition permanente de maintenir son contact avec le monde extérieur, d'y jeter de fréquents coups de sonde, de tenir compte de son état et de ses mouvements. On voit ainsi le régime de ces Écoles répercuter sous forme de vibrations internes les fluctuations du dehors. Et c'est là leur caractère et leur force; de même que c'est leur vertu d'être organisées de telle sorte que leur fonctionnement ne soit jamais troublé par cette espèce d'adaptation continue.

Ceux qui ne regardent qu'à la superficie des choses ne voient qu'à moitié ce grand problème des enseignements supérieurs. On fait trop généralement bon marché de l'élément topique des Écoles libres. L'habitude des réglementations fermées des Écoles officielles ne permet pas de regarder sans inquiétude la marche dégagée de ces institutions. On les condamne ou on les délaisse trop souvent, parce qu'on ne les comprend pas. S'il est question de notre art, de celui que nous servons ici, on dit : *Les principes de l'art sont éternels ; leur enseignement doit être permanent, immuable.* Cela est vrai, partiellement ; mais c'est incomplet. On oublie qu'avant d'être élève, le jeune artiste appartient au courant social qui l'entraîne et qu'il en a déjà gardé l'empreinte, quel que soit son tempérament. N'en doutez pas ; pour le conduire sûrement aux sommets de vos principes éternels, il faudra l'engager dans des voies bien différentes, le soumettre à des hygiènes bien diverses, suivant les conditions des temps. Il y a des sociétés guerrières, des sociétés recueillies et rêveuses, des sociétés critiques, des sociétés industrielles et pleines d'âpreté pour le gain. Nous croyons ici qu'en chacune de ces sociétés, l'art a sa place réservée et que son personnel y existe. Mais nous pensons aussi que, s'il ne tient pas compte des milieux sociaux dans ses procédés, l'enseignement de l'art égraine ce personnel, qu'il en distrait une part considérable et qu'on arrive alors, comme cela s'est vu, à désespérer de l'art, parce qu'on ne sait plus trouver d'artistes.

Disons-le bien haut, Messieurs :

Les Écoles officielles sont nécessaires et bienfaisantes. Elles ont un rôle supérieur. Elles sont les institutions qui conservent les traditions et qui gardent en lumière, en les isolant, les grands principes, je dirai, si l'on veut, les grandes doctrines. Nulles mieux qu'elles ne peuvent remplir cette tâche dans l'enceinte fermée qu'elles exigent.

Les écoles libres ne sont ni moins nécessaires, ni moins bienfaisantes. Leur rôle est non moins élevé. Elles tendent la main au temps pour en dégager, sans le dénaturer, le personnel, qu'elles doivent conduire. Il leur faut une grande liberté pour que leur action soit efficace, et une grande élévation didactique pour que leur enseignement entraîne la jeunesse sans la troubler.

Ces deux ressources et leur action simultanée sont indispensables. L'élément conservateur et l'élément libéral se complètent et s'excitent l'un l'autre comme les deux métaux juxtaposés dans le couple d'une pile électrique. En art, aussi bien qu'en sciences, en pédagogie aussi bien qu'en politique, ce n'est jamais impunément qu'on voit l'un d'eux péricliter. C'est la ruine quand il sombre.

C'est aux deniers publics qu'il appartient d'entretenir et de perfectionner sans cesse les centres conservateurs ; de même que c'est aux initiatives privées qu'incombe la charge d'instituer et de soutenir les œuvres libérales, et celle, non moins grave, de ne permettre à personne de les entamer quand elles existent.

Messieurs, l'esprit humain est un dans son fonc-

tionnement. Autant les écarts, qu'on remarque dans les actes des hommes, sont divers, et par moments terribles; autant la sagesse, à laquelle il faut bien toujours revenir, est simple dans ses procédés. Aux époques généreuses et troublées comme la nôtre, toute œuvre doit s'interroger et remonter à ses causes pour assurer sa marche; c'est ce que je viens de faire résolûment devant vous, malgré l'âpreté du sujet. Je répète donc maintenant avec quelque espoir d'être compris que l'évolution est l'essence des Écoles libres, et je viens plus sérieusement que jamais vous parler de celle qui s'est accomplie ici cette année.

Pour la première fois vous avez vu un juge étranger prendre part aux travaux de votre jury de sortie. Nous le désirions depuis longtemps. Depuis longtemps aussi, nous constations la sympathique attention avec laquelle M. Henri Labrouste suivait les développements de l'École spéciale de l'Architecture. Nous lui avons demandé de vouloir bien présider notre concours de sortie, et vous avez vu avec que soin et quelle ponctualité il a dirigé les épreuves laborieuses que vous avez subies devant le jury. Que ne pouvons-nous l'en remercier personnellement? Il est retenu au lit par de vives souffrances, M. Kœchlin-Schwartz vient de vous le dire. Mais il sait la gratitude que nous lui avons tous ici. Personne de vous ne suppose que nous ayons pu oublier de la lui exprimer déjà; et je n'étonnerai aucun de ceux qui l'ont vu si activement à l'œuvre en leur rapportant le regret aigu qu'il éprouve à ne pas clore dans ce fauteuil la tâche qu'il avait acceptée.

En l'absence forcée de M. Labrouste, c'est un devoir pour le Directeur de cette École, Messieurs, de vous dire nettement, peut-être plus nettement que ne l'eût fait lui-même le Président de votre concours, ce qu'il pense absolument de vos œuvres et ce que pensent avec lui ses collègues du jury. M. Labrouste vous a publiquement loués de la pénétration avec laquelle vous attaquez vos compositions; il vous a plusieurs fois distingués dans la personnalité de vos conceptions; il a noté dans vos études les traces d'une instruction méthodique. Mais laissez-moi vous le dire, le maître accompli, l'artiste de haute expérience restait l'interprète de sa vive sympathie pour vous et votre milieu laborieux quand il vous indiquait doucement les lacunes de vos projets. Vos argumentations l'intéressaient (il vous l'a bien montré!) et ses critiques restaient empreintes d'une bienveillance, dont il faut savoir soulever le voile pour en tirer tout le bénéfice qu'elles comportent. Il ne faut pas vous y tromper, Messieurs; les succès que vous emportez d'ici sont relatifs. Vous êtes à la tête de trois années d'études; ne l'oubliez pas! Tout n'est pas fait pour un artiste, il s'en faut, avec un tel bagage, quelque travail qu'il comporte, de quelque méthode qu'il soit empreint. Mais déjà vous devez être en condition d'entendre et de comprendre les conseils sévères. Vous manquez encore de ce sentiment épuré de la mesure que recèlent les œuvres fortes et qui s'impose par le calme des effets, la sobriété des moyens et la juste relation des parties. Il y a là tout un monde de nuances et d'harmonies nécessaires qui

sont la visée incessante de l'artiste fait et qui vous échappent encore. Nous serions injustes, ou bien faibles de raison, si nous vous en demandions déjà tant. Non! Mais rappelez-vous ceci. L'œuvre d'art accomplie est celle qu'on regarde, qu'on étudie et dont on dit en fin de compte : *Rien de plus, rien de moins.* Les anciens, qui étaient des grands maîtres et qui savaient bien que ce qui s'apprend vite c'est de produire la quantité ou le nombre, et que ce qui s'apprend lentement c'est de produire la qualité et la mesure, les anciens se contentaient de cette laconique et belle pensée : *Rien de trop.* Tenez-vous le pour dit.

M. Labrouste, Messieurs, n'a pu assister au jugement de votre deuxième épreuve de concours. Il n'a pas vu les travaux libres de vacances que vous venez de nous livrer. Cela ne nous a pas dispensés de les juger. Nous y avons distingué un travail fort intéressant de MM. Bichoff et Des Anges. En étudiant comme ils l'ont fait sur place le Forum de Vienne, en relevant les restes, en interrogeant les documents de bibliothèques, en fouillant le sol pour éclairer leurs doutes, ils ont fait une œuvre qui doit être signalée à l'École comme un exemple à suivre. Bien qu'il ne soit pas achevé, le jury a voulu donner à cette épreuve nourrie le maxi-mum des points.

Je n'abandonnerai pas le texte des travaux de vacances sans rappeler l'avis qu'ont motivé dans le jury ceux de MM. les élèves de 2me et de 3me classe. Quelques-uns de ces envois témoignent d'études patientes et consciencieuses, qui produiront certainement des fruits ; on découvre dans d'autres un bon

esprit d'observation. Cependant, on n'a pas cru qu'aucun d'eux dût être publiquement signalé. Et d'un autre côté, on a pensé que trop souvent les sujets d'études n'avaient pas été suffisamment appropriés aux aptitudes ou à l'état d'avancement des auteurs. Il en est résulté des œuvres qui, tout en témoignant d'efforts respectables, n'avaient pas l'ensemble des qualités requises à nos expositions.

Un second fait aussi nouveau qu'important s'est produit ici cette année. Six d'entre vous sont devenus élèves de l'École des Beaux-Arts. Fidèles interprètes de l'esprit qui guide nos études, ils visent à compléter leur éducation artistique dans le fécond exercice des concours des Beaux-Arts. Ils tracent ainsi une bonne voie que nous avons toujours ménagée à l'issue de vos études. Ils savent combien nous les y avons encouragés, avec quelle sollicitude leurs maîtres les y aideront, eux et ceux qui doivent les suivre. Mais en les observant d'un œil jaloux au seuil de leur nouveau champ de lutte, nous ne séparons pas la famille de nos anciens élèves; nous réservons les mêmes soins attentifs à ceux que leurs conditions de famille, leurs goûts, leurs aptitudes conduisent directement dans les occupations professionnelles. Comment ferions-nous autrement sans nous contredire ? Est-ce que l'instruction architecturale de notre École (Remarquez que je dis instruction) n'est pas l'ensemble complet de toutes les connaissances générales ou techniques utiles à l'Architecte ? Est-ce que ce n'est pas une ressource entière, qui permet à ceux-ci de porter leur éducation artistique à tous les niveaux

compatibles avec leurs tempéraments; à ceux-là d'entrer mieux pourvus et plus solides que tous autres dans les travaux de la profession ? Quand nous vous donnons nos diplômes, nous ne vous distinguons donc que par vos mérites relatifs, mais, tous, et quelle que soit la voie qui vous attire, vous restez à nos yeux les élèves de notre École, les détenteurs de son enseignement, c'est-à-dire des hommes spécialement instruits des choses de l'architecture selon la nécessité de votre temps. Une autre fois, je vous dirai comment il vous appartient de grandir en vous cette force, de développer la richesse sans égale que votre bel amphithéâtre met journellement à portée de vos ateliers. Il me serait aisé de vous montrer que vous n'avez pas encore puisé là tous les biens que le travail et l'admirable dévouement de vos maîtres y ont déposés. Mais aujourd'hui j'ai parlé assez haut devant vous de choses graves auxquelles le temps impose une conclusion. Des efforts et des travaux respectables vous autoriseront à venir chercher ici dans quelques instants ces parchemins, qui seront pour vous des titres mérités. Puis vous sortirez; et demain vous irez mêler votre activité à celle de la société, y prendre rang de légitimes intéressés. C'est important et c'est bien ! Mais ce n'est pas assez ! Aujourd'hui, Messieurs, il n'est permis de rien engager sans penser à la France, sans se recueillir en elle. La France est malheureuse ; car elle a été abaissée et amputée. La France souffre ; car elle est en mal d'enfant, de l'enfant sur lequel elle a besoin de s'appuyer pour se relever et se refaire tout entière.

Écoutez ! Tous sont anxieux ; chacun observe, prévoit, discute, formule son vœu et palpite. L'œuvre est commune et solennelle. Qui ne sent en elle le grand travail d'un peuple qui émerge péniblement à la liberté, et qui fait du même coup sa rude éducation civique? Ce qu'il vous faut, Messieurs, c'est la forte conscience de cet état et du devoir qui vous y attend. C'est la volonté d'être des citoyens, c'est-à-dire des hommes non-seulement occupés de leurs intérêts propres, mais responsables de l'état de leur patrie ; et, pour cela, actifs observateurs des lois, et défenseurs résolus des libertés publiques. Allons, Messieurs : soyez de bons artistes, d'utiles architectes ; vous sentez bien que c'est l'espoir de nous tous ici. Mais soyez des Citoyens? la France le veut.

10 Novembre 1873.

Ce discours, dont toute la lecture a été accueillie par des témoignages de sympathie, s'est terminé au milieu des applaudissements de l'auditoire uni dans cette patriotique péroraison.

M. le Président du conseil donne la parole à M. Chipiez, secrétaire de la direction, pour la lecture du rapport *sur les admissions à l'École, la promotion de troisième en seconde classe, de seconde en première classe.*

Rapport de M. le Secrétaire de la Direction.

Promotion de 3e Classe

Les candidats dont les noms suivent ont été admis en **troisième Classe** dans l'ordre suivant :

MM.

1 Van de Wyugaert.
2 Perpigani.
3 Vigneau.
4 Geniusz.
5 Clément.
6 Pottier.
7 Dettloff.
8 Zukowski.
9 Levicki.
10 Cichorski.
11 Matakimiez.
12 Jantckenko.

MM.

13 Lacombe.
14 Detouches.
15 La Fère.
16 Barant.
17 Hébert.
18 Crémieux.
19 Thériat.
20 Blaudry.
21 Lavaux.
22 Martin.
23 Grouchi.
24 Marronnier.

Promotion de 2e Classe

Les élèves de **troisième Classe**, dont les noms suivent ont été admis en **deuxième Classe**, dans l'ordre suivant :

MM.

1 Arnaud.
2 Gravereaux.
3 Gontier.
4 D'Ortoli.

MM.

5 Fosse.
6 Massy de la Chesneraye.
7 Bonnamaux.

Promotion de 1re Classe

Les élèves de **deuxième Classe** dont les noms suivent ont été admis en **première Classe**, dans l'ordre suivant ;

MM.

1 Devienne.
2 Bousson.
3 Mayenet.

MM.

4 Naudin.
5 Belanger.

M. le Président:

Monsieur le Secrétaire va proclamer les noms des lauréats des Prix institués à l'École.

Messieurs les Élèves,

Vous avez eu sous les yeux pendant l'année l'avis suivant, qui a été publié à votre arrivée à l'École en novembre 1871:

AVIS SUR LES PRIX.

« En reconstituant son engagement après les désastres de la » guerre, le Conseil de l'École spéciale d'Architecture a voulu » assurer la poursuite d'une œuvre généreuse, donner un » exemple d'utile persévérance et remplir ses engagements vis- » à-vis de ses Élèves. Cela s'est fait par une suite de désinté- » ressements qui sont l'honneur de l'École.

» MM. les Élèves, de leur côté, ne voudront pas avoir vu avec » indifférence leur École traverser victorieusement les cala- » mités nationales. Ils ne regretteront pas d'avoir inscrit autour » de cette victoire leur part de sacrifice.

» Le Conseil a pris la décision suivante:

» JUSQU'A NOUVELLE DÉCISION, LES TITRES DES MÉDAILLES ET » DES PRIX SERONT DÉCERNÉS COMME PAR LE PASSÉ, MAIS LES » VALEURS N'EN SERONT PAS DONNÉES.

» Paris, 9 novembre 1871. » *Le Directeur de l'École*,

» Signé: Émile TRÉLAT. »

En application de cette décision, les titres des Prix vont être décernés de la manière suivante, conformément aux décisions des Jurys.

3e Classe.

PRIX D'AMPHITHÉATRE.

Décerné à l'Élève de 3e classe, qui a obtenu la plus grande somme de points dans les épreuves relatives aux Chaires.

Il consiste en une médaille de platine de la valeur de 100 francs.

Le prix d'Amphithéâtre est décerné à :

M. ARNAUD (Auguste).

2e Classe.

PRIX DE CONSTRUCTION.

Il consiste en une médaille d'or de la valeur de 100 francs.

« Le prix de Construction est décerné à l'Élève de 2e classe qui a obtenu, depuis son entrée à l'École jusqu'à son passage en première classe, la plus grande somme de points dans les concours ou examens relatifs à la Construction. »

En conséquence, le Conseil, vu les notes, a décidé que M. BOUSSON (Germain) avait obtenu le Prix de Construction en 1873.

2e Classe.

PRIX DE COMPOSITION.

Il consiste en une médaille d'or de la valeur de 100 francs.

« Le prix de Composition est décerné à l'Élève qui, par ses œuvres d'Élève de deuxième classe, a fait preuve du plus grand

mérite en composition architecturale au moment de son passage en première classe. »

En conséquence, le Conseil, vu les notes, a décidé que M. Devienne (Albert) avait obtenu le Prix de Composition pour 1873.

1re Classe.

Prix de Vacances.

Le prix de Vacances récompense les travaux libres qui sont produits par les Élèves pendant les périodes de Vacances.

Il consiste en une médaille d'or de 100 francs et un ouvrage d'architecture de 300 francs.

« A la fin des études de chaque promotion, il est décerné à l'Élève qui aura produit les meilleurs travaux pendant les trois périodes de Vacances de cette promotion. »

En conséquence, le Conseil, vu les notes, a décidé que M. Bichoff (Paul) avait obtenu le Prix de Vacances pour 1873.

1re Classe.

Prix d'Études.

Il consiste en une médaille d'or et un ouvrage d'Architecture de la valeur totale de 500 francs.

« Le Prix d'Études est décerné à l'Élève qui a obtenu la plus forte moyenne résultant de toutes les épreuves subies et de tous les travaux fournis à l'École pendant les trois années d'Études. »

En conséquence, le Conseil, vu les notes, a décidé que M. Marcadier (Charles) avait obtenu le Prix pour 1873.

M. le Président annonce que M. le Secrétaire va proclamer les noms des Élèves sortants et des Élèves diplômés.

Messieurs,

La distribution des diplômes et la nomination des Élèves sortants de l'École, appartiennent au Conseil de la Société.

A la fin des trois années d'études, le Conseil arrête le classement des Élèves sortants, et fixe le nombre des diplômes obtenus.

Cette double opération est établie sur la capacité et sur le mérite des candidats au moment de la sortie.

La capacité et le mérite des candidats sont constatés et appréciés de la manière suivante :

Le Conseil se fait présenter, par le Directeur de l'École :

1° le classement et le pointage du Jury du projet de concours ;

2° Le classement et le pointage du Jury des travaux des dernières vacances ;

3° Un rapport sur le mérite des candidats, constaté par les pointages et les récompenses relatifs aux travaux des trois années d'études.

Sur la proposition du Directeur, appuyée de ces trois documents, le Conseil :

1° Arrête la liste et le classement des Élèves sortants ;

2° Décide s'il y a lieu de donner des diplômes et fixe le nombre de ceux-ci, par ordre de mérite.

Tout Élève non sortant n'est pas considéré comme ancien Élève de l'École.

En conséquence, et sur la décision du Conseil, en date du 9 novembre 1873, les Élèves dont les noms suivent ont été déclarés Élèves sortants.

MM. 1° Bichoff (Paul) ; — 2° des Anges (Charles) ; — 3° Marcadier (Pierre) ; — 4° Scalabrino (Eugène) ; — 5° Despujols (Théodore) ; — 6° Gaillard (Albert) ; — 7° des Tombes (Paul-Armand) ; — 8° Salvan (Eugène) ; — 9° Robert (Henri).

M. le Secrétaire continuant :

Messieurs,

Dans la séance du 9 novembre 1873, le Conseil a décidé que les Diplômes seraient décernés, au nombre de 8, dans l'ordre suivant :

	MM.		MM.
1er diplôme..	Bichoff.	4e diplôme..	Despujols.
	Des Anges.	5e diplôme..	Gaillard.
2e diplôme..	Marcadier.	6e diplôme..	Des Tombes.
3e diplôme..	Scalabrino.	7e diplôme..	Salvan.

GRAND PRIX DE SORTIE.

Ex æquo..... MM. Bichoff.
Des Anges.

Après avoir reçu leur diplôme, MM. Bichoff et Des Anges, tous deux élèves de l'École des Beaux-Arts, se dirigent vers la place qu'occupe M. Guillaume sur l'estrade. Ils expriment leur respect à leur nouveau Directeur qui les félicite et les encourage avec chaleur et bienveillance.

A chaque nomination, les lauréats et les Élèves diplômés vont chercher à l'estrade leurs Prix et leurs Diplômes. Ils reçoivent les félicitations de M. le Président, de leurs Professeurs et de l'assistance, et ils sont accompagnés par les acclamations sympathiques de leurs camarades et de l'auditoire.

M. Alfred Kœchlin-Schwartz lève la séance à deux heures et demie.

L'assistance se disperse autour des œuvres exposées dans la salle.

LISTE

d'anciens Élèves sortis de l'École avec le diplôme ou le certificat, et indication des positions qu'ils occupent (1).

Nota. — La lettre *D* à la suite des noms, désigne les élèves sortis avec le diplôme de l'École; la lettre *C* ceux qui ont obtenu le certificat.

MM.

Autran (Aug.)	(*C*)	Architecte à St Louis de Maranhao (Brésil).
Bazin	(*D*)	Employé par M. Chabat, architecte à Paris.
Bichoff	(*D*)	Élève de l'École des Beaux-Arts.
Béranger	(*D*)	Architecte à Nice, ex-architecte de la princesse de Mingréli (Russie).
Bonpaix	(*C*)	Associé de son père, architecte à Paris.
Brière	(*D*)	Élève de l'École des Beaux-Arts.
Charbonnier	(*D*)	Élève de l'École des Beaux-Arts, attaché au service de l'architecte en chef du département de la Seine.
Chatrousse	(*D*)	Élève de l'École des Beaux-Arts.
Clet	(*D*)	Employé par M. Plomba, constructeur à Paris.
Ferrand	(*C*)	Architecte à Paris.
Darcourt	(*D*)	Architecte, inspecteur des travaux à l'hôpital de Péronne.
Degand	(*D*)	Architecte, inspecteur du service municipal de la ville de Lille.
Des Anges	(*D*)	Élève de l'École des Beaux-Arts.
Démarest	(*C*)	Dessinateur sur étoffes à Rouen.
Detraz	(*C*)	Architecte à Saint-Jean-de-Luz.
Dollinger	(*C*)	Architecte à Cannes.
Fiquet	(*D*)	Employé par M. Lecœur, architecte du Gouvernement.

---

(1) La Direction de l'École Spéciale d'Architecture prie instamment MM. les anciens Élèves de la mettre à même d'indiquer exactement leurs positions, en lui signalant les erreurs ou les omissions qui existeraient dans cette liste.

MM.

FLEURY DE LA HUSSINIÈRE	(*D*)	Employé par l'architecte de la ville de Saint-Denis.
GARNIER (LOUIS)	(*D*)	Employé par M. Hendricks, architecte du Gouvernement belge, à Bruxelles.
GEORGET	(*D*)	Architecte de la ville de Laval.
GAUTIER	(*D*)	Élève de l'École des Beaux-Arts (médaillé au Salon de 1868).
HENRY	(*D*)	Employé à la Compagnie générale des Eaux.
KNITTEL	(*C*)	Associé de son père, entrepreneur de travaux publics.
LAGOSSE	(*D*)	Architecte à Montmédy.
MALENÇON	(*D*)	Attaché au service de l'architecte de la ville de Rouen.
MILLARD	(*D*)	Architecte à Reims.
MONTMORY	(*C*)	Employé par M. Chabat, architecte à Paris.
MOUCHELET	(*C*)	Élève de l'École des Beaux-Arts.
DES ESSARTS		Employé au service de construction du chemin de fer de Lyon.
POMBLA	(*D*)	Associé de son père, entrepreneur de travaux publics.
RZETKOWSKI	(*D*)	Architecte à Juillac.
RICOUD	(*D*)	Élève de l'École des Beaux-arts. Conducteur à l'agence de la reconstruction des annexes de l'Hôtel-de-Ville de Paris.
SAUVESTRE	(*D*)	Architecte à Paris (médaillé au salon de 1868).
TRACOL	(*D*)	Architecte à Valence (Drôme).
TRÉLAT (Gaston)	(*D*)	Employé à l'étude des Magasins généraux de Levallois-Perret.
VALEZ	(*D*)	Chef des études chez M. d'Hamelincourt, constructeur d'appareils de chauffage.
ZÉNOPOULOS	(*C*)	Architecte à Athènes (Grèce).

IMP. CENTRALE DES CHEMINS DE FER.—A. CHAIX ET Cie, RUE BERGÈRE, 20, PARIS.— 14562-3

IMP. CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — A. CHAIX ET Cie, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 14564-3